

**Agence LYON**  
Campus de la Doua  
66 bd Niels Bohr – BP 52132  
69603 VILLEURBANNE Cedex  
Tél : 33 (0)4 72 69 01 22  
Fax : 33 (0)4 72 44 04 03

**Agence PARIS**  
Parc de l'île - 21 rue du Port  
92022 NANTERRE Cedex  
Tél : 33 (0)1 41 44 85 00  
Fax : 33 (0)1 41 44 85 11

**Agence MARSEILLE**  
Espaces Ste Baume – Lot A19  
30 av du château de Jouques  
13420 GEMENOS  
Tél : 33 (0)4 42 82 46 77  
Fax : 33 (0)4 42 82 46 78

**Agence NIORT**  
4 avenue Léo Lagrange  
79000 NIORT  
Tél : 33 (0)5 49 32 98 25  
Fax : 33 (0)5 49 24 48 83

**GRAND POITIERS**

**Service Hygiène Publique et Qualité  
Environnementale**

19 janvier 2011

# Cartographie stratégique du bruit dans l'environnement de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers – Résumé non technique

Etude réalisée pour le compte de : Grand Poitiers



Résumé non technique RA-090223-02-A

*Intervenants*

Céline BOUTIN  
Simon PAQUEREAU

## Sommaire

1. Introduction.....	3
1.1 Contexte réglementaire.....	3
1.2 Contexte local .....	4
2. Démarche méthodologique.....	4
3. Clés de lecture des cartes de bruit .....	7
4. Résultats cartographiques.....	9
4.1 Zones exposées au bruit (cartes de type A) .....	9
4.2 Secteurs affectés par le bruit selon le classement sonore (cartes de type B).....	13
4.3 Zones de dépassement des seuils (cartes de type C).....	14
4.4 Evolution prévisible des niveaux de bruit (cartes de type D).....	15
5. Constat acoustique global .....	17
5.1 Clés de lecture de l'exposition au bruit .....	17
5.2 Estimation des populations et établissements exposés .....	17
5.3 Estimations des dépassements de seuils .....	19
6. Synthèse et perspectives .....	20
<i>Annexe 1. Clés de lecture des cartes .....</i>	<i>21</i>
<i>Annexe 2. Résultats par commune .....</i>	<i>24</i>
<i>Planche 1 - Méthodologie de réalisation des cartes .....</i>	<i>5</i>
<i>Planche 2 - Echelle des niveaux sonores .....</i>	<i>7</i>
<i>Planche 3 - Carte de type B.....</i>	<i>13</i>
<i>Planche 4 - Carte de type C – Bruit routier – <math>L_{DEN}</math>.....</i>	<i>14</i>
<i>Planche 5 - Carte de type D – Bruit routier – <math>L_{DEN}</math>.....</i>	<i>16</i>
<i>Planche 6 - Tableaux d'exposition des populations.....</i>	<i>18</i>
<i>Planche 7 - Tableaux d'exposition des établissements sensibles.....</i>	<i>18</i>
<i>Planche 8 - Tableaux d'estimations des dépassements.....</i>	<i>19</i>

### Révisions

<i>Ind</i>	<i>Date</i>	<i>Rédaction</i>	<i>Vérification</i>	<i>Contrôle qualité</i>
A	09.12.10	S. PAQUEREAU	C. BOUTIN	S. GIAQUINTA
B	19.01.11	S. PAQUEREAU	C. BOUTIN	S. GIAQUINTA

# 1. Introduction

## 1.1 Contexte réglementaire

La Directive européenne 2002/49/CE du 25 juin 2002 relative à l'évaluation et la gestion du bruit dans l'environnement, et sa transposition dans le droit français (décret et arrêté d'application du 24 mars et du 4 avril 2006), rendent obligatoire la réalisation d'une cartographie stratégique du bruit ainsi qu'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) sur le territoire de l'unité urbaine des grandes agglomérations.

La Communauté d'Agglomération **Grand Poitiers**, en tant qu'Etablissement Public de Coopération Intercommunale contenant des communes appartenant à un bassin de population de plus de 100.000 habitants et compétent en matière de lutte contre les nuisances sonores, doit réaliser une carte de bruit pour les communes concernées sur son territoire avant le 30 juin 2012 et son plan de prévention bruit avant le 18 juillet 2013.

Le territoire considéré ici est donc composé des **12 communes de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers**.

**Les cartes de l'environnement sonore** visent à donner une représentation de l'exposition de la population au bruit lié aux infrastructures de transport (routier, ferroviaire, aérien) et aux installations industrielles classées, soumises à autorisation (ICPE-A). Les autres sources de bruit ne sont pas concernées.

**L'objectif** de la cartographie stratégique du bruit est principalement d'établir un référentiel qui puisse servir de support aux décisions d'amélioration ou de préservation de l'environnement sonore.

**La finalité** de ces représentations est de permettre une évaluation de l'exposition au bruit de la population et des établissements sensibles (établissements de santé et d'enseignement), de porter ces éléments à la connaissance du public, puis de contribuer à la définition des priorités d'actions préventives et curatives devant faire l'objet du plan de prévention.

Conformément aux textes, les cartes stratégiques de bruit comportent, outre des **documents graphiques** (cartes de différents types figurant dans l'atlas de cartes de bruit), un **résumé non technique** présentant les principaux résultats et un exposé sommaire de la méthodologie d'élaboration des cartes, ainsi qu'une **estimation de l'exposition au bruit** des habitants et des établissements d'enseignement et de santé.

Le présent rapport constitue le **résumé non technique** de la cartographie stratégique du bruit **pour la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers**.

SOLDATA ACOUSTIC, bureau d'études spécialisé dans le management de l'environnement sonore a été missionné pour la mise en œuvre de cette cartographie sur le territoire de Grand Poitiers.

## 1.2 Contexte local

Grand Poitiers regroupe 12 communes pour une population de près de 137 685 habitants (données 2006), sur un territoire de plus de 25 000 hectares.

Poitiers est Capitale de la région Poitou-Charentes et chef-lieu du département de la Vienne (86).

Dans le cadre de la protection de l'environnement et du cadre de vie, Grand Poitiers exerce la compétence Lutte contre les nuisances sonores.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers regroupe toutes les caractéristiques d'un territoire au sein duquel la qualité de vie est influencée par l'environnement sonore :

- Réseau d'infrastructures routières majeures (A10, RN10, RN147, RD) ainsi que des axes structurants en agglomération.
- Plusieurs lignes ferroviaires, dont la ligne Bordeaux-Paris, traversant le cœur de l'agglomération.
- Une forte activité économique et des sites industriels classés pour la protection de l'environnement sonore.
- Un aéroport situé à l'Ouest de l'agglomération et disposant d'un Plan d'Exposition au Bruit.
- Des projets d'infrastructures tels que le projet Cœur d'Agglo, mais également 2 Lignes à Grande Vitesse (SEA et Poitiers Limoges) qui auront un impact sur l'environnement sonore du territoire.



Les cartes stratégiques du bruit serviront de support de travail pour la politique d'aménagement (Plan Local d'Urbanisme) et de transport (Plan de Déplacement Urbain). En effet, la carte de bruit sera un outil préventif qui permettra de maîtriser l'impact sonore des projets d'aménagement, la planification des plans de circulation, la gestion de l'espace et du développement urbain...

Par ailleurs et suite à la publication des cartes de bruit des grandes infrastructures routières par les services de l'Etat en 2009, Grand Poitiers a déjà réalisé un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sur les secteurs des voiries communales de Poitiers pour lesquelles des dépassements de valeurs limites ont été constatés. Ce PPBE a été approuvé le 10 décembre 2010 par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers.

## 2. Démarche méthodologique

La réalisation d'un référentiel cartographique constitue une étape indispensable pour répondre à l'objectif réglementaire d'élaboration des cartes de bruit stratégiques et d'un Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement au sens de la directive européenne. Il s'agit de répondre à des enjeux de santé publique, en termes de gestion des nuisances sonores excessives, ainsi qu'à des enjeux d'aménagement du territoire en terme de gestion de déplacements, du développement et du renouvellement urbain.

Ce travail s'appuie sur l'exploitation d'outils informatiques (Système Informatique Géographique, Bases de données, logiciel de calculs acoustiques), mais aussi sur des échanges avec les gestionnaires des infrastructures, et au travers d'un comité de pilotage constitué d'élus, de services de l'agglomération, d'institutionnels et gestionnaires d'infrastructures.

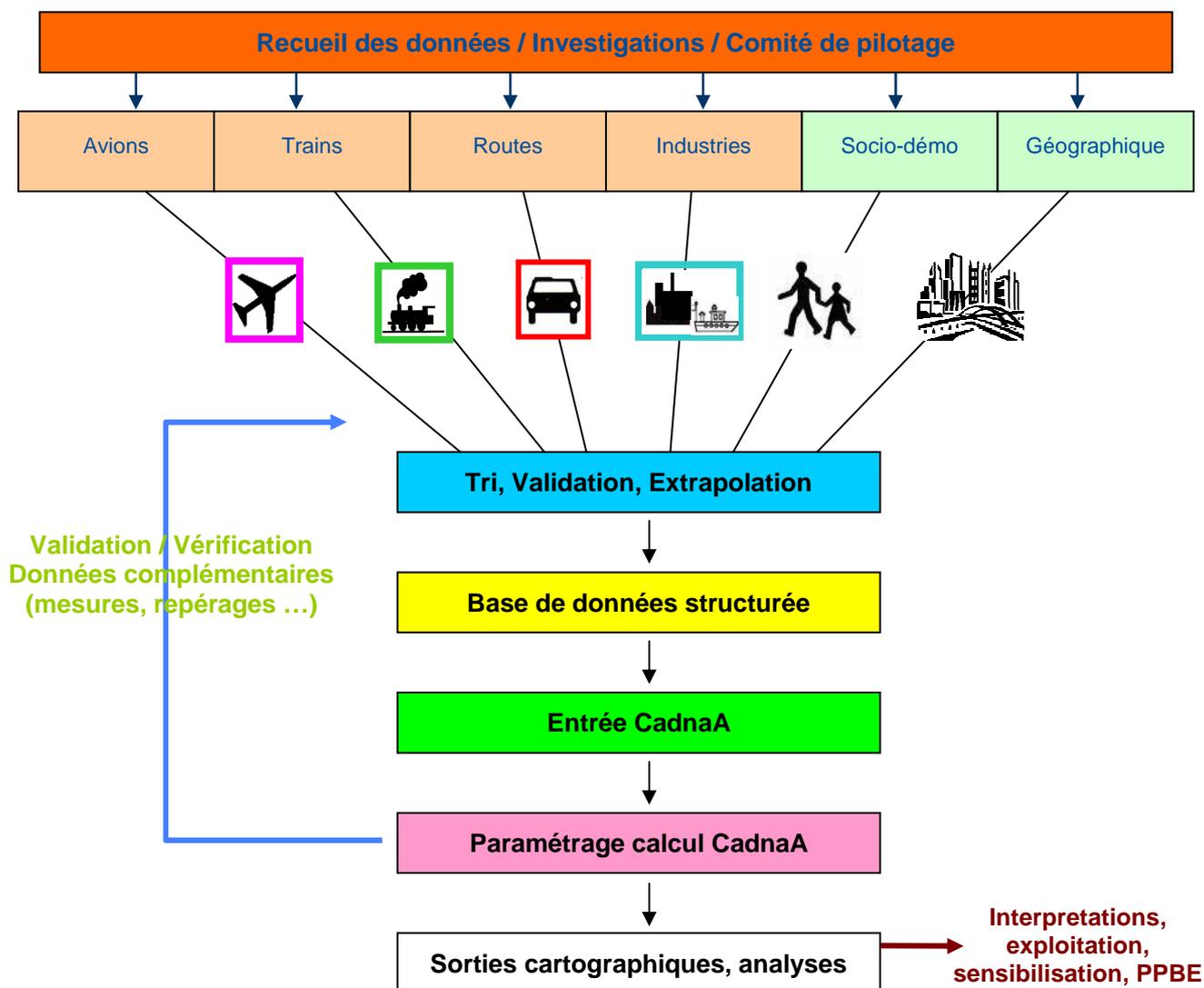
Les grandes étapes de réalisation des cartes de bruit sont :

- Le recueil et le traitement des données, de natures acoustique (par type de sources), géographique ou sociodémographique.
- Leur structuration en bases géoréférencées, et leur validation après les éventuelles hypothèses ou estimations complémentaires nécessaires.
- La réalisation des calculs et leur exploitation (analyses croisées entre données de bruit et données de population) à l'aide du logiciel CadnaA (DataKustik GmbH, Munich, Allemagne)
- L'édition des cartes et des documents associés.

La méthodologie mise en œuvre s'appuie sur les recommandations du guide du CERTU<sup>1</sup> pour l'élaboration des cartes stratégiques du bruit en agglomération.

La planche 1 ci-après présente, de manière schématique, la démarche méthodologique mise en place pour l'élaboration des cartes de bruit stratégiques.

### Planche 1 - Méthodologie de réalisation des cartes



<sup>1</sup> Guide du CERTU « comment réaliser les cartes de bruit stratégiques en agglomération » édité par le CERTU (04 72 74 58 00, [www.certu.fr](http://www.certu.fr)) CERTU : Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Les données utilisées (topographie, bâti, trafics routiers, ferroviaires et aérien, localisation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, etc.) sont les données numériques les plus récentes disponibles au moment de la structuration des bases de données, exploitées en entrée du modèle cartographique. Néanmoins, ces données ont été complétées par des hypothèses ou valeurs forfaitaires en l'absence d'autres données utilisables (cas des trafics sur les voiries de l'agglomération ou sur les voies ferrées par exemple).

Concernant les données relatives au bruit ferroviaire, RFF ne disposant pas, au moment de la réalisation des cartes de bruit, des données utiles sur le territoire de Grand Poitiers, une méthode alternative a été utilisée se basant sur des études récentes, des mesures de bruit, les fiches horaires de la SNCF ainsi que le programme d'affectation de RFF.

Pour les données relatives aux établissements sensibles et au réseau routier communautaire, des échanges ont eu lieu avec les communes pour les consolider. Le nombre d'habitants présents dans un bâtiment est estimé en fonction du volume des bâtiments habités et des données de recensement de la population INSEE (à l'IRIS et datant de 2006). Les dates de référence retenues pour chaque source de bruit sont les suivantes :

- 2007-2009 pour le bruit routier.
- 2010 pour le bruit ferroviaire.
- PEB arrêté le 2/07/2008 pour le bruit aérien.
- 2010 pour le bruit industriel.
- 2007-2010 pour le bruit global.

Des mesures acoustiques *in situ* ont été effectuées parallèlement aux calculs informatiques afin de « calibrer » localement le modèle et conforter le choix de certaines hypothèses. Le logiciel de calculs acoustiques utilisé est CadnaA, interfacé avec le SIG Arcview.

#### **Avertissement :**

Les cartes de bruit présentées constituent un premier « référentiel » construit à partir des données officielles disponibles au moment de leur établissement. Elles sont destinées à évoluer (intégration de nouvelles données, mises à jour...) et doivent être mises à jour a minima tous les 5 ans.

### 3. Clés de lecture des cartes de bruit

A titre informatif, le schéma ci-après présente une correspondance entre l'échelle des niveaux sonores, un type d'ambiance ainsi que l'effet induit en termes d'intelligibilité de la parole.

#### Planche 2 - Echelle des niveaux sonores

NIVEAU SONORE	TYPE D'AMBIANCE EXTERIEURE	CONVERSATION
80 dB(A)	Autoroute, Périphérique, chantier,...	Difficile
70 dB(A)	Rue animée, Grand boulevard,...	En parlant fort
60 dB(A)	Centre ville, Rue de distribution,...	
50 dB(A)	Secteur résidentiel, Rue de desserte,...	A voix normale
40 dB(A)	Intérieur cour, campagne	
30 dB(A)	Ambiance nocturne en milieu rural	A voix basse
20 dB(A)	Désert	

Ces éléments ne sont évidemment présentés qu'à titre indicatif, la perception du bruit ayant un fort aspect subjectif et dépendant du contexte local ou temporel.

#### Indicateurs utilisés :

Les indicateurs représentés sont exprimés en dB(A) et ils traduisent une notion de gêne globale ou de risque pour la santé. (cf. annexe1).

En effet, le  $L_{DEN}$  est composé des indicateurs «  $L_{day}$ ,  $L_{evening}$ ,  $L_{night}$  », niveaux sonores moyennés sur les périodes 6h-18h, 18h-22h et 22h-6h, auxquels une pondération est appliquée sur les périodes sensibles du soir (+ 5 dB(A)) et de la nuit (+ 10 dB(A)), pour tenir compte des différences de sensibilité au bruit selon les périodes.

Le  $L_N$  ( $L_{night}$ ) (22h-6h), qui isole la période de la nuit, est associé aux risques de perturbations du sommeil.

Il est généralement admis qu'en milieu urbain, un environnement sonore moyen à moins de 65 dB(A) en  $L_{DEN}$  et moins de 60 dB(A) en  $L_N$  peut être considéré comme relativement acceptable. Ces valeurs ne sont pas réglementaires mais permettent une première analyse.

### Quelques précisions préalables :

Les cartes de bruit sont des documents stratégiques à l'échelle de grands territoires. Elles visent à donner une représentation macroscopique de l'exposition au bruit des populations, vis-à-vis des infrastructures de transports routier, ferroviaire et aérien et des principaux sites industriels (ICPE-A potentiellement bruyantes). Les autres sources de bruit, à caractère local ou événementiel ne sont pas représentées sur ce type de document.

Le contenu et le format de ces cartes répondent aux exigences réglementaires issues de la Directive Européenne 2002/49/CE sur la gestion du bruit dans l'environnement s'appliquant aux aires urbaines.

Les cartes de bruit **constituent des documents d'information non opposables**. En tant qu'outil (modèle informatique), les cartes seront exploitées pour établir un diagnostic global ou analyser des scénarios, et non en « valeurs absolues », à une échelle locale. **Le niveau de précision est ainsi adapté à un usage d'aide à la décision et non de dimensionnement de solution technique ou pour le traitement d'une plainte.**

Les calculs sont réalisés à 4m de hauteur par rapport au sol, conformément aux méthodes d'application de la Directive Européenne.

Les cartes de bruit sont réalisées pour les 2 indicateurs réglementaires  $L_N$  et  $L_{DEN}$ , pour chacune des sources de bruit. Les cartes sont fournies à l'échelle réglementaire (10 000ème) ainsi qu'à l'échelle de la Communauté d'Agglomération permettant d'avoir une **vision plus globale du territoire**.

Conformément aux textes, les différents types de cartes réalisés représentent :

- Une « situation de référence » des niveaux sonores (cartes des zones exposées dites de type A).
- Les secteurs affectés par le bruit arrêtés par le Préfet, selon le classement sonore des voies routières et ferroviaires (cartes des secteurs affectés dites de type B).
- Les zones où les niveaux sonores calculés dépassent les valeurs limites réglementaires (cartes des dépassements des valeurs limites dites de type C).
- Une « situation d'évolution » à long terme des niveaux sonores (cartes des zones exposées dites de type D).

L'annexe 1 présente d'autres éléments d'aide à la lecture des cartes.

## 4. Résultats cartographiques

Les différents types de cartes sont détaillés dans les paragraphes suivants.

### 4.1 Zones exposées au bruit (cartes de type A)

Ces cartes représentent les niveaux sonores liés aux infrastructures de transports routier, ferroviaire et aérien ainsi qu'aux installations industrielles, pour une situation de référence, dépendant de la date des données disponibles.

L'échelle de couleur utilisée pour les cartographies présentées, est définie dans la norme NF S 31-130 en vigueur au moment de l'édition des cartes, conformément à l'arrêté ministériel du 4 avril 2006, relatif à l'établissement des cartes de bruit et des plans de prévention du bruit dans l'environnement.

Niveaux sonores	Couleur
Inférieurs à 50 dB(A)	Vert Moyen
50 à 55 dB(A)	Vert Clair
55 à 60 dB(A)	Jaune
60 à 65 dB(A)	Orange
65 à 70 dB(A)	Rouge
70 à 75 dB(A)	Violet Lavande
Supérieurs à 75 dB(A)	Violet foncé

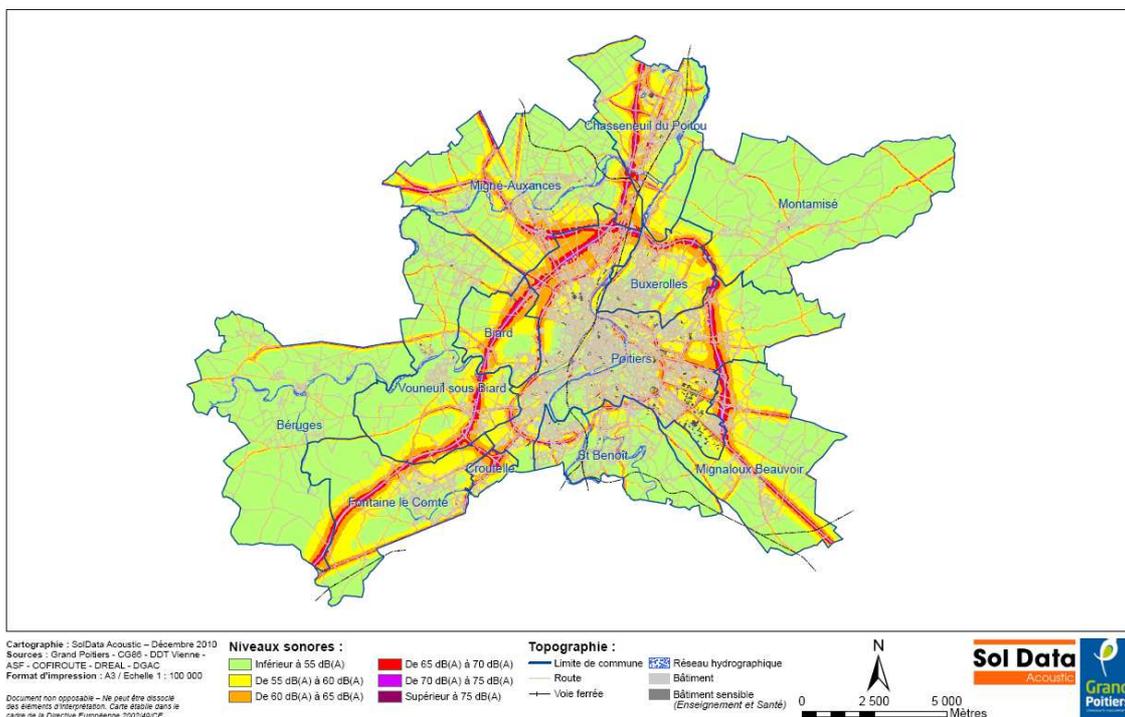
Pour l'indicateur global ( $L_{den}$ ) et l'indicateur nocturne ( $L_n$ ), les niveaux sont représentés pour des valeurs comprises entre 50 et 75 dB(A).

Les cartes suivantes présentent le résultat cartographique, à l'échelle de Grand Poitiers, pour les bruits routier, ferroviaire, aérien, industriel et global selon l'indicateur  $L_{DEN}$ .

**Cartographie du bruit routier: Situation 2007 - 2009**

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)

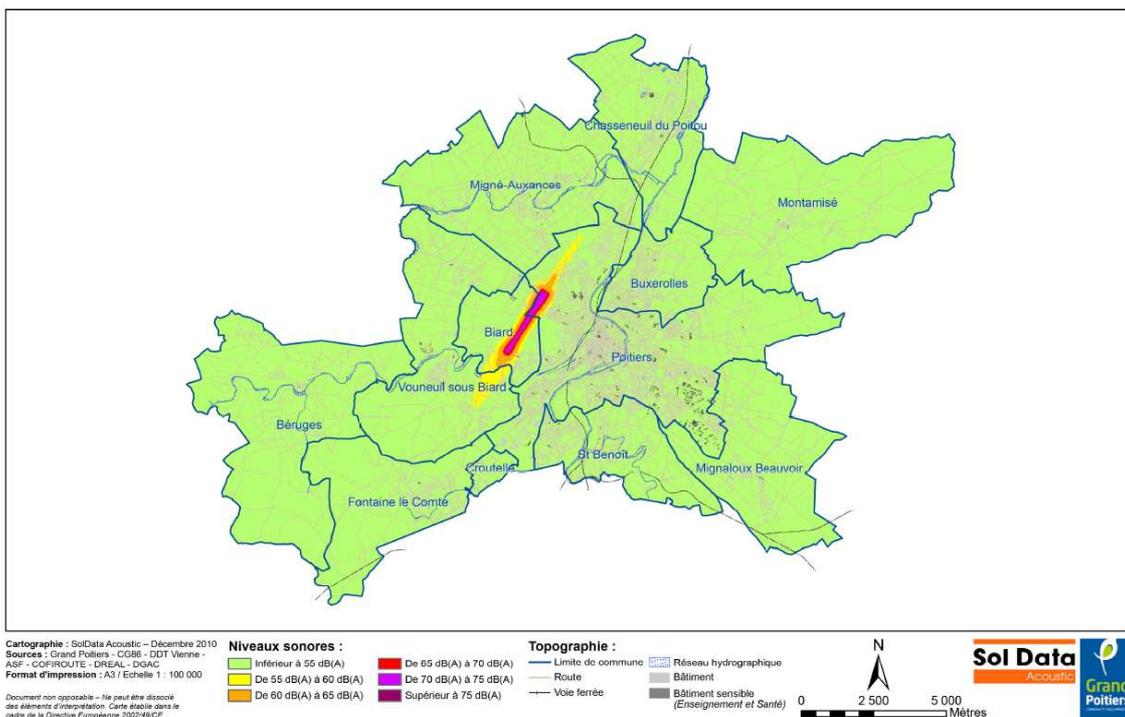
Grand Poitiers



**Cartographie du bruit aérien : PEB arrêté le 2/07/2008**

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)

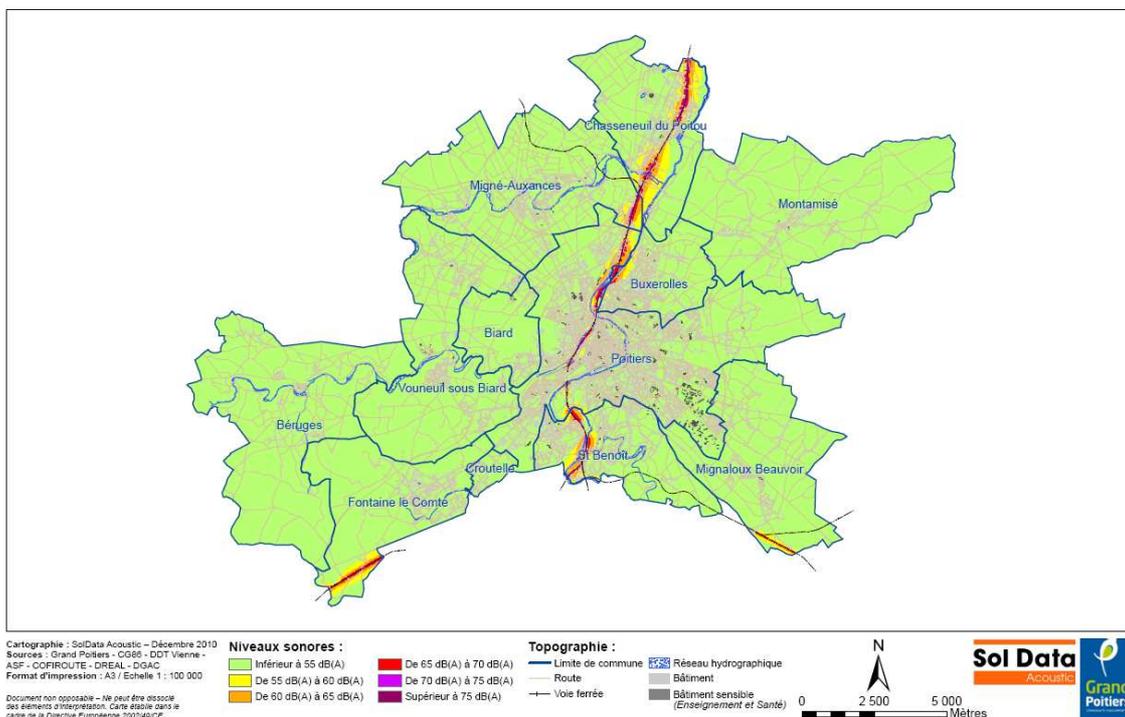
Grand Poitiers



**Cartographie du bruit ferroviaire : Situation 2010**

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)

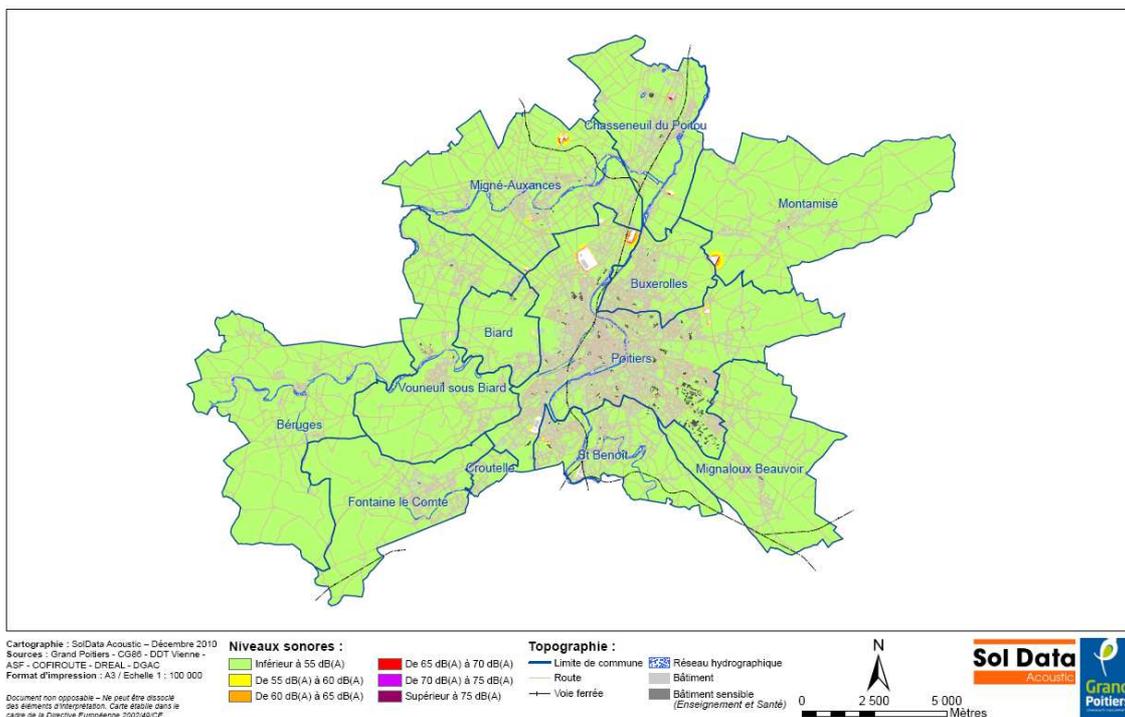
Grand Poitiers



**Cartographie du bruit industriel : Situation 2010**

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)

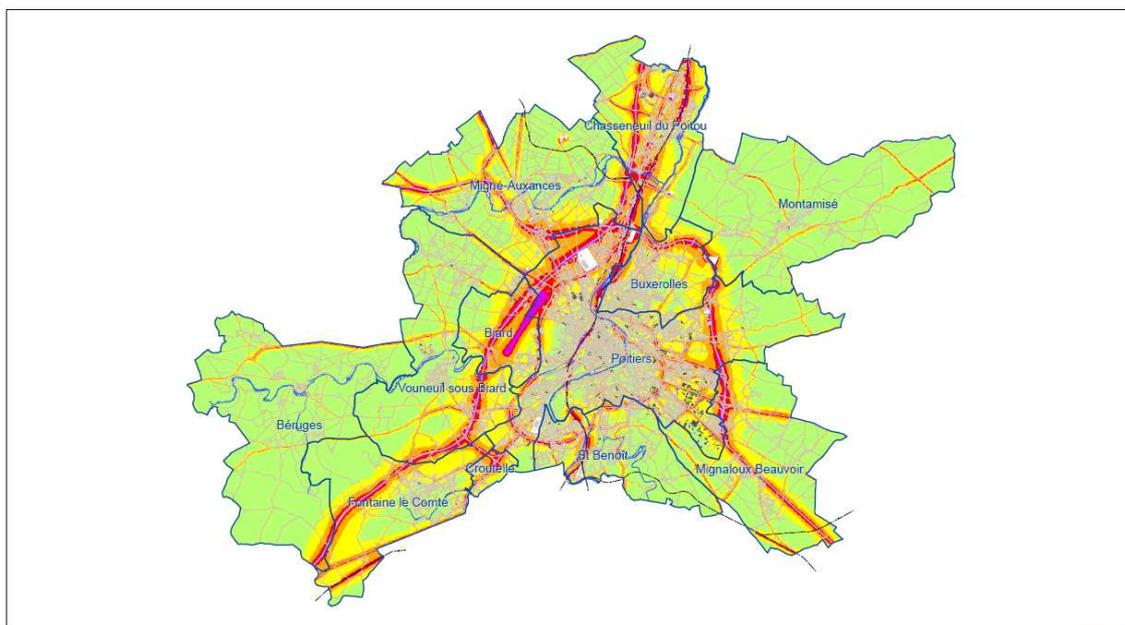
Grand Poitiers



**Cartographie du bruit global (route, fer, aérien et industries) : Situation 2007- 2010**

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)

Grand Poitiers



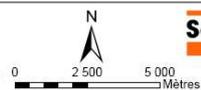
Cartographie : SolData Acoustic – Décembre 2010  
Sources : Grand Poitiers - CGB0 - DDT Vienne - ASF - COPIRROUTE - DREAL - DSDAC  
Format d'impression : A3 / Echelle 1 : 100 000  
Document non opposable – Ne peut être associé des éléments d'interprétation. Carte établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE

**Niveaux sonores :**

- Inférieur à 55 dB(A)
- De 55 dB(A) à 60 dB(A)
- De 60 dB(A) à 65 dB(A)
- De 65 dB(A) à 70 dB(A)
- De 70 dB(A) à 75 dB(A)
- Supérieur à 75 dB(A)

**Topographie :**

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique
- Bâtiment
- Bâtiment sensible (Enseignement et Santé)



## 4.2 Secteurs affectés par le bruit selon le classement sonore (cartes de type B)

Ces cartes représentent les secteurs affectés par le bruit tels qu'arrêtés par le Préfet au titre du classement sonore des infrastructures de transports terrestres (routier et ferroviaire). Les zones représentées sur ces cartes correspondent à des prescriptions d'isolement acoustiques lors de la construction de bâtiments. La largeur de la zone est fixée selon la catégorie de la voie – catégorie calculée en fonction de différents critères (trafic, vitesse, type de rue, ...).

Les secteurs sont hachurés en rouge quelque soit la classification de la voie. Les voies classées sont représentées par un code couleur relatif à la catégorie de classement de la voie, et défini dans la norme NFS 31-130 :

Catégorie de voies	Couleur
1	Violet foncé
2	Violet lavande
3	Rouge
4	Orange
5	Jaune

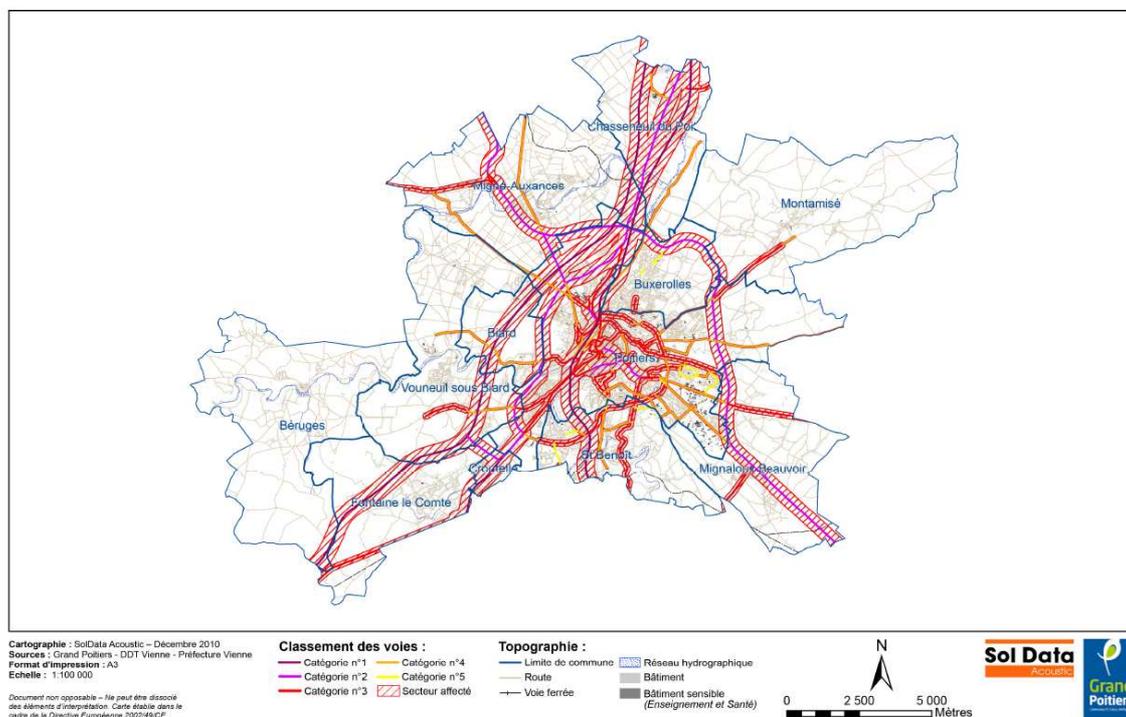
La planche suivante, présente la carte de type B à l'échelle du **Grand Poitiers**.

### Planche 3 - Carte de type B

#### Secteurs affectés par le bruit des transports terrestres

Selon le classement sonore des infrastructures (AP n° 2004-306, 2001-D2/B3-536)

Grand Poitiers



### 4.3 Zones de dépassement des seuils (cartes de type C)

Ces cartes sont réalisées à partir des cartes des zones exposées au bruit. Elles représentent, pour chaque source de bruit, les zones pour lesquelles le niveau sonore calculé dépasse les valeurs limites suivantes (selon l'article L.572.6 du Code de l'Environnement) :

Valeur Limite, en dB(A)	L <sub>N</sub>	L <sub>DEN</sub>
Route et/ou LGV	62	68
Voie ferrée conventionnelle	65	73
Aérodromes	-	55
Activités industrielles	60	71

Le code couleur de représentation de ces zones correspond à celui utilisé pour les cartes de type A au-delà du seuil. La couleur blanche est utilisée pour les zones se trouvant en dessous du seuil.

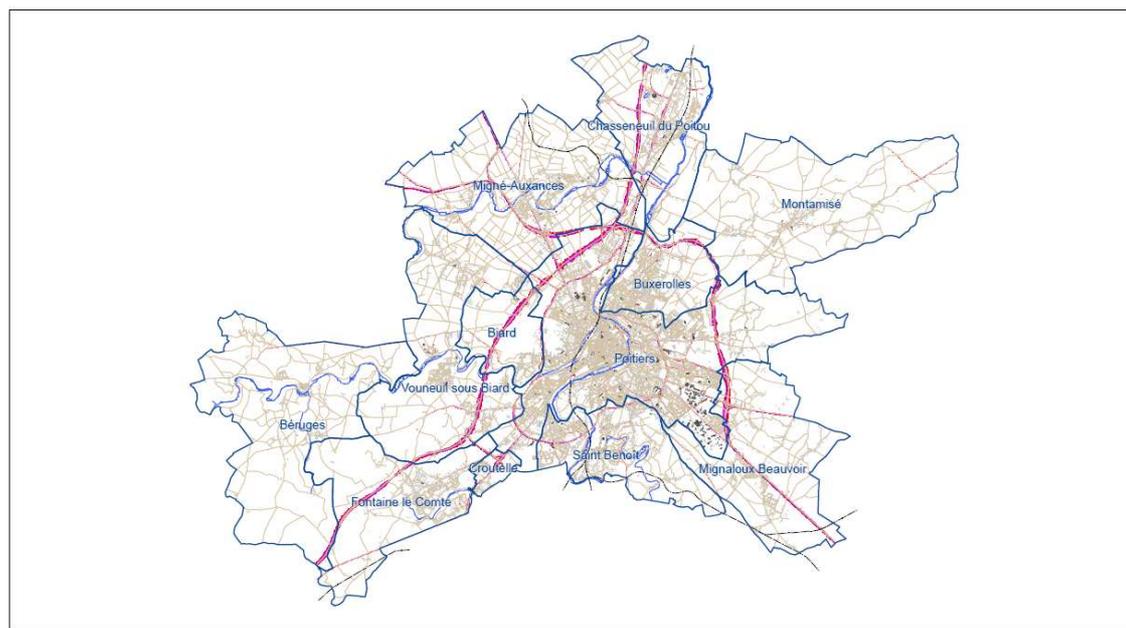
La planche suivante présente la carte à l'échelle de **Grand Poitiers** pour le bruit routier en L<sub>DEN</sub>.

#### Planche 4 - Carte de type C – Bruit routier – L<sub>DEN</sub>

##### Dépassement des valeurs limites : Bruit routier

Grand Poitiers

Indicateur global : Lden (24h : Jour/Soir/Nuit) - 68 dB(A)



Cartographie : SolData Acoustic - Décembre 2010  
Sources : Grand Poitiers - CG88 - DDT Vienne - ASF - COPROUTE - DREAL - DGAC  
Format d'impression : A3 / Echelle 1 : 100 000  
Document non opposable - Ne peut être associé des éléments d'interprétation. Carte établie dans le cadre de la Directive Européenne 2002/49/CE

**Niveaux sonores :**  
 □ Inférieurs à 68 dB(A)  
 □ De 68 dB(A) à 70 dB(A)  
 □ De 70 dB(A) à 75 dB(A)  
 □ Supérieurs à 75 dB(A)

**Topographie :**  
 — Limite de commune  
 — Route  
 — Voie ferrée  
 Réseau hydrographique  
 Bâtiment  
 Bâtiment sensible (Enseignement et Santé)



**Sol Data**  
Acoustic

**Grand Poitiers**

## 4.4 Evolution prévisible des niveaux de bruit (cartes de type D)

Ces cartes représentent les évolutions des niveaux de bruit connues ou prévisibles, liées à l'impact de grands projets programmés sur le territoire.

Ces évolutions (différences entre situation à terme prévisible et situation de référence) exprimant les augmentations ou diminutions du niveau sonore sont représentées par le code couleur suivant :

Variation du niveau sonore		Couleur
Supérieure à +7 dB(A)	Forte augmentation	Rouge
de +3 à +7 dB(A)	Augmentation moyenne	Orange
De +1 à +3 dB(A)	Augmentation faible	Jaune
De +1 à -1 dB(A)	Variation non significative	Blanc
De -1 à -3 dB(A)	Diminution faible	Cyan clair
De -3 à -7 dB(A)	Diminution moyenne	Cyan
Inférieure à -7dB(A)	Forte diminution	Bleu

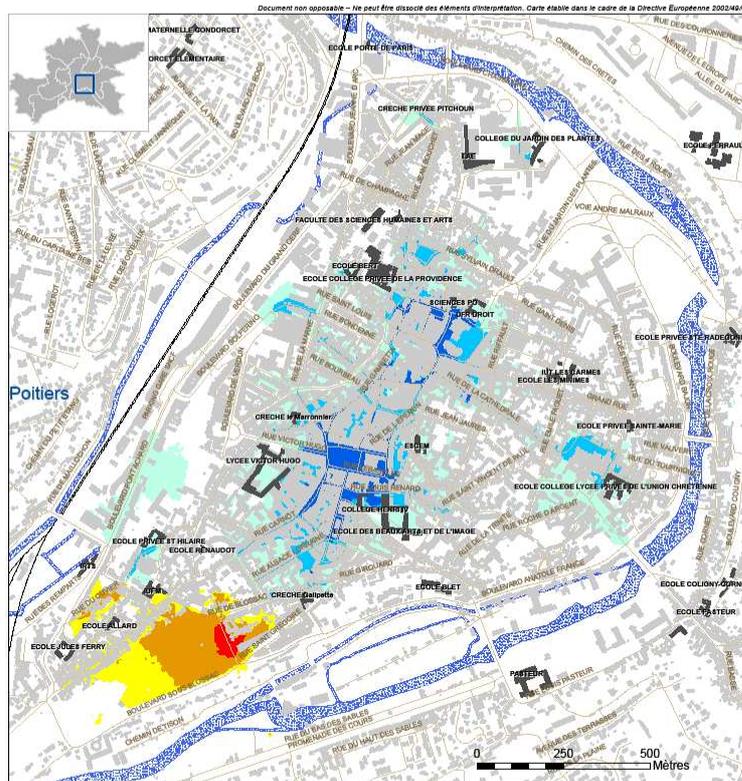
Les principales évolutions connues sur le territoire et pour lesquelles les données d'entrée sont disponibles, sont relatives au projet **Cœur d'Agglo**.

La planche suivante présente la carte à l'échelle **du centre-ville de Poitiers** pour le bruit routier en  $L_{DEN}$  après intégration des évolutions prévisibles du trafic routier en centre ville en 2015 : projet « Cœur d'Agglo. »

## Planche 5 - Carte de type D – Bruit routier – L<sub>DEN</sub>

Evolution du bruit routier lié au projet Coeur d'Agglo

Indicateur global : Lden (24h : jour/soir/nuit)



Cartographie : SolData Acoustic – Décembre 2010  
Sources : Grand Poitiers - CG36 - DDT Vienne - ASF -  
CORTRUTE - DREAL - DSAC  
Format d'impression : A3 - Echelle 1:8.245

**Topographie :**

- Limite de commune
- Route
- Voie ferrée
- Réseau hydrographique
- Bâtiment
- Bâtiment sensible (Enseignement et Santé)

**Variations du niveau sonore :**

- Diminution >7 dB(A)
- Diminution de 7 à 3 dB(A)
- Diminution de -3 à -1 dB(A)
- Pas de changement significatif
- Augmentation de 1 à 3 dB(A)
- Augmentation de 3 à 7 dB(A)
- Augmentation > 7 dB(A)



## 5. Constat acoustique global

---

L'exploitation des cartes de bruit permet d'estimer l'exposition au bruit dans l'environnement de la **population** et des **établissements dits sensibles** : établissements de soins et de santé (hôpitaux, cliniques, maisons de retraite), et établissements scolaires (groupe scolaire, écoles, collèges, lycées, ainsi que les crèches). Les maisons de retraite et les crèches sont incluses dans les établissements sensibles (non obligatoire d'un point de vue strictement réglementaire), pour les communes ayant fourni l'information.

### 5.1 Clés de lecture de l'exposition au bruit

---

L'**évaluation de l'exposition au bruit** des populations et des établissements sensibles est réalisée selon les préconisations de la Directive Européenne, c'est-à-dire en fonction du niveau sonore maximal calculé en façade du bâtiment à 4 m de hauteur par rapport au terrain naturel, 2 m en avant des façades et sans prise en compte de la dernière réflexion du bruit sur la façade. Les résultats sont présentés, par tranche de 5 dB(A) des niveaux sonores.

De même, chaque établissement d'enseignement ou de santé, est évalué et classé dans une catégorie de niveaux sonores, en fonction du niveau sonore maximal reçu en façade à 4 m de hauteur sur le bâtiment le plus exposé.

Ces résultats **surestiment la réelle exposition** au bruit des populations et établissements sensibles. La méthodologie utilisée, préconisée par le CERTU, implique que tous les habitants d'un bâtiment sont soumis au même niveau sonore, celui calculé à 4 mètres de hauteur au niveau de la façade la plus exposée. Aussi, les données suivantes traduisent une estimation des populations ou bâtiments potentiellement exposés au bruit et non des données d'exposition réelle. Par conséquent, les données sont à interpréter de manière globale et relative (pour analyses comparatives, hiérarchisation ...), et non en valeur absolue.

### 5.2 Estimation des populations et établissements exposés

---

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'évaluation de l'exposition au bruit des populations, pour la situation de référence. Les résultats sont exprimés en nombre d'habitants arrondis à la centaine mais également en % de la population concernée.

Ce mode de représentation des résultats peut conduire à quelques incohérences sur les sommes totales et sur les pourcentages globaux de population exposée.

Les tableaux ci-après présentent l'analyse pour **Grand Poitiers**. Les résultats détaillés par commune sont fournis en Annexe.

## Planche 6 - Tableaux d'exposition des populations

### Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	42100	31%	128400	96%	133100	100%	133300	100%	41800	31%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	46700	35%	3500	3%	200	0%	400	0%	46500	35%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	33400	25%	1100	1%	100	0%	100	0%	33800	25%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	9200	7%	400	0%	300	0%	0	0%	9300	7%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	2300	2%	300	0%	100	0%	0	0%	2300	2%
A plus de 75 dB(A)	100	0%	0	0%	0	0%	0	0%	100	0%

### Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	83800	63%	129000	96%	133500	100%	133800	100%	78800	59%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	37600	28%	3200	2%	200	0%	0	0%	40600	30%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	9800	7%	900	1%	0	0%	0	0%	11000	8%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2500	2%	500	0%	0	0%	0	0%	3000	2%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	0%	100	0%	0	0%	0	0%	300	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

### Commentaires :

- L'exposition au bruit des populations de **Grand Poitiers** est essentiellement liée au bruit routier, puis au bruit ferroviaire dans une moindre mesure.
- D'une manière globale, environ 9% des habitants sont soumis à un niveau sonore considéré comme important (niveaux sonores supérieurs à 65 dB(A), en L<sub>DEN</sub>), et 2% de la population subit l'effet d'un niveau supérieur à 60 dB(A), en L<sub>N</sub>.
- Selon l'indicateur L<sub>DEN</sub>, près de 2% de la population est potentiellement soumise à des niveaux supérieurs à 70 dB(A).

Les tableaux suivants présentent les résultats de l'exposition au bruit des établissements de santé et d'enseignement pour **Grand Poitiers**. Les résultats sont exprimés en nombre d'établissements. Les résultats détaillés par commune sont fournis en Annexe.

## Planche 7 - Tableaux d'exposition des établissements sensibles

### Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	11	7	18	111	22	133	119	23	142	117	23	140	10	7	17
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	44	9	53	4	0	4	0	0	0	2	0	2	43	8	51
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	45	3	48	4	1	5	0	0	0	0	0	0	47	4	51
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	18	4	22	0	0	0	0	0	0	0	0	0	18	4	22
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	47	15	62	114	22	136	119	23	142	117	23	140	42	14	56
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	52	4	56	1	0	1	0	0	0	0	0	0	54	4	58
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	19	4	23	4	1	5	0	0	0	2	0	2	21	5	26
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### Commentaires :

- Les bâtiments soumis à des niveaux sonores élevés sont exposés à du bruit routier.
- L'examen par source de bruit en L<sub>DEN</sub> montre que 23 établissements d'enseignement et de santé sont potentiellement soumis à des niveaux sonores importants, supérieurs à 65 dB(A), en raison du bruit routier seul.
- Il faut noter qu'un établissement scolaire est potentiellement exposé à des niveaux sonores liés au bruit routier supérieurs à 70 dB(A).
- Rappelons que la méthodologie consistant à évaluer l'exposition au bruit des bâtiments sur la façade la plus bruyante conduit à des surestimations de cette exposition. Pour les équipements soumis à des niveaux sonores préoccupants, il pourra être utile de préciser de manière plus fine cette exposition, notamment en termes de type d'occupation du

bâtiment considéré (par exemple gymnase ou classe de cours), afin d'ajuster les éventuelles actions par rapport à la réalité.

### 5.3 Estimations des dépassements de seuils

Les estimations proviennent du croisement des données de population et établissements sensibles avec les données de maillages de bruit calculées. Elles sont donc cohérentes avec les résultats d'affichage des cartographies de bruit de type C – dépassement des valeurs limites.

Les tableaux ci-après présentent l'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, pour **Grand Poitiers**. Les résultats détaillés par commune sont fournis en Annexe.

#### Planche 8 - Tableaux d'estimations des dépassements

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
<b>Lden : Valeurs limites en dB(A)</b>	68	73	71	55
<b>Nb d'habitants</b>	4700	0	100	500
<b>Nb d'établissements d'enseignement</b>	8	0	0	2
<b>Nb d'établissements de santé</b>	0	0	0	0
<b>Ln : Valeurs limites en dB(A)</b>	62	65	60	X
<b>Nb d'habitants</b>	900	100	0	x
<b>Nb d'établissements d'enseignement</b>	0	0	0	x
<b>Nb d'établissements de santé</b>	0	0	0	x

#### Commentaires :

- Sur la période globale, environ 4700 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, liés au bruit routier. Concernant les autres sources de bruit, 500 personnes sont concernées par des dépassements liés au bruit aérien, et moins d'une centaine au bruit industriel.
- Sur la période nocturne, environ 1000 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites, essentiellement liés au bruit routier. On constate également des dépassements liés au bruit ferroviaire en période nocturne, pour une centaine de personnes.
- 8 établissements d'enseignement sont potentiellement exposés à des niveaux sonores supérieurs aux valeurs limites liés au bruit routier et 2 liés au bruit aérien sur la période globale.
- L'estimation des populations et des établissements sensibles soumis à des niveaux dépassant les valeurs limites permettra de définir des orientations prioritaires d'actions à proposer, en termes de localisation et de nature d'actions envisageables, lors de la préparation du plan de prévention.

## 6. Synthèse et perspectives

L'analyse des cartes de bruit montre qu'environ 9 % de la population, soit 11700 personnes, est potentiellement exposée à des niveaux sonores importants supérieurs à 65 dB(A) sur l'indice global. Ce chiffre reste faible malgré la présence d'infrastructures importantes sur le territoire.

Concernant le bruit routier, les axes majeurs (A10, RN10, RN141) ont un impact limité au niveau de la population. L'exposition au bruit routier concerne essentiellement les habitants situés aux abords d'axes structurants traversant l'agglomération. Il faut noter que le projet Cœur d'Agglo permettra une diminution sensible des niveaux liés au bruit routier sur certains secteurs du centre-ville de Poitiers.

Le bruit ferroviaire n'engendre que peu de dépassement des valeurs limites.

Quant au bruit industriel, malgré la présence de sites importants, leur impact reste très localisé. En effet, les zones d'activités ou industrielles sont généralement distinctes des zones d'habitat.

Globalement, le territoire de la **Communauté d'Agglomération Grand Poitiers** est concerné essentiellement par des **dépassements de seuils** pour le bruit routier, pour environ 4700 personnes **selon l'indicateur global**. Sur cette même période, environ 500 personnes sont potentiellement exposées à des niveaux dépassant les seuils vis-à-vis du bruit aérien, et moins d'une centaine vis-à-vis du bruit industriel. 8 établissements d'enseignement sont potentiellement exposés à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites pour le bruit routier, et 2 le sont vis-à-vis du bruit aérien.

**Sur la période nocturne**, des dépassements des valeurs limites sont constatés pour 900 personnes vis-à-vis du bruit routier, et environ 100 personnes vis-à-vis du bruit ferroviaire. Aucun établissement sensible n'est a priori exposé la nuit à des niveaux sonores dépassant les valeurs limites.

**Les zones de dépassement** feront l'objet d'une attention particulière lors de la réalisation du plan de prévention du bruit dans l'environnement. La plupart des zones de dépassement lié au bruit routier a par ailleurs déjà fait l'objet d'un plan de prévention du bruit dans l'environnement dans le cadre des cartes stratégiques du bruit réalisées en 2008 par l'Etat pour les grandes infrastructures routières.

L'analyse détaillée des résultats issus de la cartographie par type de source, permettra d'établir, en concertation avec les différents acteurs concernés par la problématique de l'environnement sonore (notamment les gestionnaires d'infrastructures), une hiérarchisation des priorités d'actions :

- De lutte contre le bruit, via l'analyse des zones subissant des dépassements de seuil.
- De préservation des zones calmes, via l'analyse comparative des zones où les niveaux sonores restent inférieurs à des valeurs seuils, et la nature de l'occupation des sols.

Ce travail servira ainsi de fondement au plan de prévention du bruit de **la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers**.

## Annexe 1. Clés de lecture des cartes

---

## DEFINITIONS USUELLES

**dB(A)** : unité physique de la pression acoustique, pondérée « A » pour tenir compte de la sensibilité de l'oreille humaine en fonction de la fréquence du son.

**Niveau LAeq (T)** : niveau de pression acoustique continu équivalent pondéré A, intégrant l'ensemble des bruits perçus au cours de la période T.

## QUELQUES REPERES

Une variation du niveau de bruit de 1 dB(A) est à peine perceptible

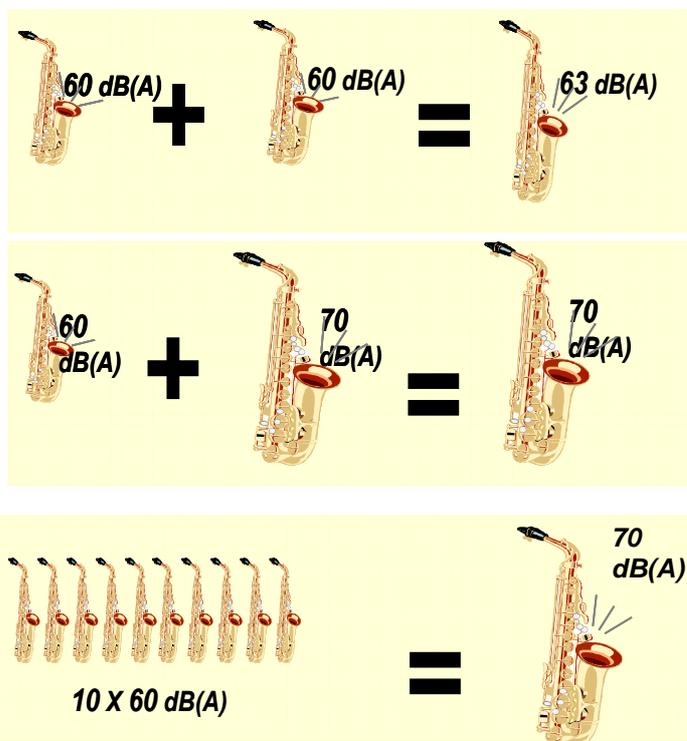
Une variation du niveau de bruit de 3 dB(A) est perceptible

Une variation du niveau de bruit de 10 dB(A) correspond à une sensation de « deux fois plus fort. »

## LES PIEGES DU DECIBEL

Le Décibel est une unité logarithmique. La manipulation des niveaux exprimés en dB est délicate et parfois troublante.

Ainsi, lorsque l'énergie sonore est multipliée par 2, le niveau sonore est « seulement » augmenté de 3 dB(A).



## LES INDICATEURS REGLEMENTAIRES

La directive européenne impose au minimum la représentation des indicateurs de bruit global  $L_{DEN}$  et  $L_N$ , pour chaque source (ou pour un cumul de sources).

Ces indicateurs correspondent au bruit incident sur les façades et ne tiennent pas compte de la dernière réflexion.

**$L_{DEN}$  (niveau sonore : jour + soirée + nuit) :** C'est un indicateur global sur 24 heures.

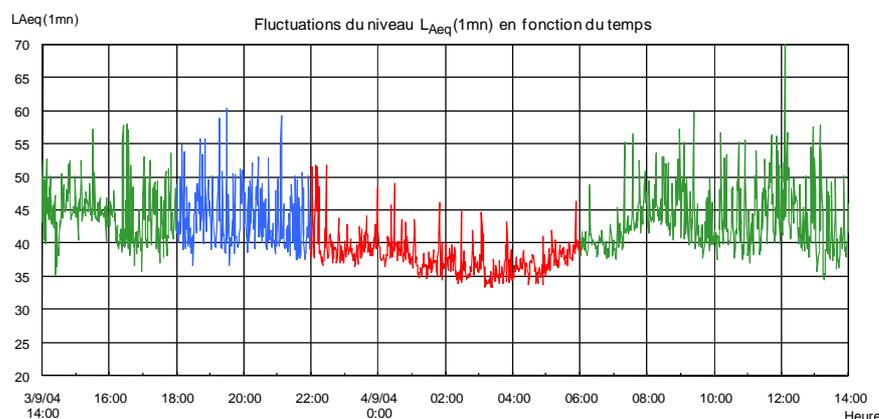
- 12 h de jour
- 4 h de soirée
- 8 h de nuit

$$L_{den} = 10 \log \left( \frac{12 \cdot 10^{\frac{L_{day}}{10}} + 4 \cdot 10^{\frac{L_{evening} + 5}{10}} + 8 \cdot 10^{\frac{L_{night} + 10}{10}}}{24} \right)$$

**$L_N$  (niveau sonore nocturne)**

- 8 h de nuit

L'évolution temporelle ci-contre présente les niveaux sonores sur une période de 24h, où sont représentées en couleur les périodes jour, soir et nuit.



Le tableau ci-contre indique une correspondance entre l'échelle des niveaux sonores, un type d'ambiance et la nature de la sensation potentiellement perçue ainsi que l'effet induit en termes d'intelligibilité de la parole (les couleurs ne sont ici qu'illustratives).

Ces éléments ne sont évidemment présentés qu'à titre indicatif, la perception du bruit ayant un fort aspect subjectif et dépendant du contexte local ou temporel.

Il est généralement admis qu'en milieu urbain, un environnement sonore moyen à moins de 65 dB(A) en  $L_{DEN}$  et moins de 60 dB(A) en  $L_N$  peut être considéré comme relativement acceptable.

Sensation	Niveau Sonore	Ambiance	Conversation
Insupportable	>90	marteau-piqueur, moto à 2 m	Impossible
Très gênant	90 dB(A)	passage d'un poids lourd sur autoroute à 10m	En criant
Gênant	80 dB(A)	niveau moyen en bord d'autoroute à fort trafic	Difficile
Très bruyant	70 dB(A)	rue animée (bruyante)	En parlant fort
Bruyant	65 dB(A)	rue de desserte en ville	
Relativement calme	60 dB(A)	conversation normale, ou petite route à 30m	A voix normale
Bruit de fond Calme	45 dB(A)	intérieur d'un appartement	
Très calme	30 dB(A)	ambiance calme en milieu rural	A voix basse
Silence	10 dB(A)	studio d'enregistrement	

## Annexe 2. Résultats par commune

---

## BERUGES

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Béruges  
Population : 1252 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	1100	90%	1300	100%	1300	100%	1300	100%	1100	90%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	8%	0	0%	0	0%	0	0%	100	8%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	2%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	1200	98%	1300	100%	1300	100%	1300	100%	1200	98%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	2%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Béruges  
Etablissements sensibles : 0  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Béruges  
Population : 1252  
Etablissements sensibles : 0

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## BIARD

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Biard  
Population : 1551 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	500	31%	1600	100%	1600	100%	1400	88%	400	23%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	700	43%	0	0%	0	0%	200	11%	700	43%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	400	23%	0	0%	0	0%	0	1%	500	31%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	2%	0	0%	0	0%	0	0%	0	3%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	1%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	1100	69%	1600	100%	1600	100%	1600	100%	1100	69%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	400	26%	0	0%	0	0%	0	0%	400	26%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	100	5%	0	0%	0	0%	0	0%	100	5%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Biard  
Etablissements sensibles : 3  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	2	1	3	2	1	3	0	1	1	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	2	1	3	2	1	3	0	1	1	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	1	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	1	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Biard  
Population : 1551  
Etablissements sensibles : 3

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	200
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	2
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## BUXEROLLES

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Buxerolles  
Population : 9476 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	3600	38%	9000	95%	9500	100%	9500	100%	3600	38%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	3500	36%	300	3%	0	0%	0	0%	3500	36%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2000	21%	100	1%	0	0%	0	0%	2000	21%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	500	5%	0	0%	0	0%	0	0%	500	5%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	6600	69%	9100	96%	9500	100%	9500	100%	5900	62%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2300	25%	300	3%	0	0%	0	0%	2900	31%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	5%	100	1%	0	0%	0	0%	600	7%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	100	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Buxerolles  
Etablissements sensibles : 6  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	5	1	6	5	1	6	5	1	6	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	1	0	1	5	1	6	5	1	6	5	1	6	1	0	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Buxerolles  
Population : 9476  
Etablissements sensibles : 6

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	100	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	1	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## CHASSENEUIL DU POITOU

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Chasseneuil du Poitou  
Population : 4432 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	1000	22%	3100	70%	4400	99%	4400	100%	1000	22%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1500	34%	900	20%	0	0%	0	0%	1500	34%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1600	36%	300	6%	0	0%	0	0%	1600	36%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	300	6%	100	2%	0	0%	0	0%	300	6%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	100	2%	100	2%	0	0%	0	0%	100	2%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	2100	48%	3300	74%	4400	100%	4400	100%	1100	25%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1900	42%	800	19%	0	0%	0	0%	2400	55%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	300	7%	200	5%	0	0%	0	0%	700	15%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	2%	100	1%	0	0%	0	0%	200	4%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	1%	0	0%	0	0%	100	2%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Chasseneuil du Poitou  
Etablissements sensibles : 5  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	3	0	3	4	1	5	4	1	5	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	3	1	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	2	1	3	4	0	4	4	1	5	4	1	5	0	0	0
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	4
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Chasseneuil du Poitou  
Population : 4432  
Etablissements sensibles : 5

#### Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	200	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	100	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## CROUTELLE

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Croutelle  
 Population : 676 habitants  
 Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Période 24h		Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	100	12%	700	100%	700	100%	700	100%	700	100%	100	12%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	500	75%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	500	75%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	10%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	100	10%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	3%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Période nocturne		Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	500	73%	700	100%	700	100%	700	100%	700	100%	500	73%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	23%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	200	23%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	3%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	3%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Croutelle  
 Etablissements sensibles : 0  
 Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Période 24h			Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Période nocturne			Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Croutelle  
 Population : 676  
 Etablissements sensibles : 0

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## FONTAINE LE COMTE

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Fontaine le Comte  
Population : 3368 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	1500	45%	3300	99%	3400	100%	3400	100%	1500	45%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1600	46%	0	1%	0	0%	0	0%	1600	46%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	300	8%	0	0%	0	0%	0	0%	300	8%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	2800	83%	3300	99%	3400	100%	3400	100%	2700	82%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	500	15%	0	1%	0	0%	0	0%	600	17%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	0%	100	2%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Fontaine le Comte  
Etablissements sensibles : 2  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	1	1	2	1	1	2	1	1	2	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2	1	1	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Fontaine le Comte  
Population : 3368  
Etablissements sensibles : 2

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## MIGNALOUX-BEUVOIR

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Mignaloux Beauvoir  
Population : 3818 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	1600	43%	3800	100%	3800	100%	3800	100%	1600	43%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1300	35%	0	0%	0	0%	0	0%	1300	35%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	700	17%	0	0%	0	0%	0	0%	700	17%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	4%	0	0%	0	0%	0	0%	200	4%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	1%	0	0%	0	0%	0	0%	0	1%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	2800	73%	3800	100%	3800	100%	3800	100%	2800	73%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	700	20%	0	0%	0	0%	0	0%	800	20%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	200	6%	0	0%	0	0%	0	0%	200	6%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	100	1%	0	0%	0	0%	0	0%	100	2%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Mignaloux Beauvoir  
Etablissements sensibles : 4  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	3	1	4	3	1	4	3	1	4	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	0	1	1	3	1	4	3	1	4	3	1	4	0	1	1
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Mignaloux Beauvoir  
Population : 3818  
Etablissements sensibles : 4

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	100	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	1	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## MIGNE-AUXANCES

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Migné-Auxances  
Population : 5958 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	2600	44%	5800	97%	5900	98%	6000	100%	2600	44%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2200	37%	0	0%	0	0%	0	0%	2200	37%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	900	14%	0	0%	0	0%	0	0%	900	14%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	300	5%	0	0%	0	1%	0	0%	300	5%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	100	2%	0	1%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	4400	74%	5800	97%	6000	100%	6000	100%	4400	74%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1200	20%	0	0%	0	0%	0	0%	1200	20%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	200	3%	0	0%	0	0%	0	0%	200	3%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	3%	100	2%	0	0%	0	0%	200	3%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Migné-Auxances  
Etablissements sensibles : 10  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	1	1	2	9	1	10	9	1	10	9	1	10	1	1	2
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	0	6
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	6	1	7	9	1	10	9	1	10	9	1	10	6	1	7
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Migné-Auxances  
Population : 5958  
Etablissements sensibles : 10

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	100	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## MONTAMISE

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Montamisé  
Population : 2961 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	2200	73%	3000	100%	3000	100%	3000	100%	2200	73%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	600	21%	0	0%	0	0%	0	0%	600	21%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	200	6%	0	0%	0	0%	0	0%	200	6%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	2800	93%	3000	100%	3000	100%	3000	100%	2800	93%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	200	7%	0	0%	0	0%	0	0%	200	7%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Montamisé  
Etablissements sensibles : 3  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	1	1	2	2	1	3	2	1	3	2	1	3	1	1	2
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	1	1	2	2	1	3	2	1	3	2	1	3	1	1	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Montamisé  
Population : 2961  
Etablissements sensibles : 3

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	X
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	X
Nb d'établissements de santé	0	0	0	X

## POITIERS

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Poitiers  
Population : 88681 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	22100	25%	85900	97%	88500	100%	88400	100%	22000	25%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	30700	35%	1700	2%	100	0%	200	0%	30600	35%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	26000	29%	600	1%	0	0%	0	0%	26200	30%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	7700	9%	300	0%	0	0%	0	0%	7700	9%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	2100	2%	100	0%	0	0%	0	0%	2100	2%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	50400	57%	86200	97%	88600	100%	88600	100%	48200	54%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	28100	32%	1600	2%	0	0%	0	0%	29200	33%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	8000	9%	500	1%	0	0%	0	0%	8600	10%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2200	2%	300	0%	0	0%	0	0%	2500	3%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	100	0%	0	0%	0	0%	100	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Poitiers  
Etablissements sensibles : 94  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	8	2	10	77	11	88	83	11	94	83	11	94	7	2	9
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	25	5	30	2	0	2	0	0	0	0	0	0	25	5	30
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	34	2	36	4	0	4	0	0	0	0	0	0	35	2	37
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	15	2	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15	2	17
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	29	6	35	79	11	90	83	11	94	83	11	94	27	6	33
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	38	3	41	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	3	41
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	15	2	17	4	0	4	0	0	0	0	0	0	16	2	18
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Poitiers  
Population : 88681  
Etablissements sensibles : 94

Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	4100	0	0	200
Nb d'établissements d'enseignement	6	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	800	100	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## SAINT BENOIT

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : **St Benoit**  
 Population : **6951** habitants  
 Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	3500	50%	6300	91%	6600	95%	7000	100%	3500	50%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	2500	36%	500	7%	0	1%	0	0%	2500	36%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	800	12%	100	2%	100	1%	0	0%	800	12%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	200	2%	0	1%	200	3%	0	0%	200	2%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	5700	82%	6400	92%	6800	97%	7000	100%	4800	69%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1000	15%	400	6%	200	3%	0	0%	1800	26%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	200	3%	100	1%	0	0%	0	0%	300	5%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	100	1%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

### SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : **St Benoit**  
 Etablissements sensibles : **10**  
 Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

#### SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Période 24h

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	1	3	4	6	3	9	7	3	10	7	3	10	1	3	4
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	4	0	4	1	0	1	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Période nocturne

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	5	3	8	6	3	9	7	3	10	7	3	10	4	3	7
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	2	0	2
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

### SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : **St Benoit**  
 Population : **6951**  
 Etablissements sensibles : **10**

#### Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	100	0	0	0
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x

## VOUNEUIL-SOUS-BIARD

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DE LA POPULATION

Commune : Vouneuil sous Biard  
Population : 4628 habitants  
Nombre d'habitants exposés au bruit, arrondis à la centaine

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 55 dB(A)	2400	51%	4600	100%	4500	98%	4600	99%	2300	50%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1500	33%	0	0%	0	0%	100	1%	1500	32%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	600	14%	0	0%	0	0%	0	0%	700	15%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	100	2%	0	0%	100	2%	0	0%	100	2%
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 75 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

Classes d'exposition - Ln

Population exposée	Bruit routier		Bruit ferroviaire		Bruit industriel		Bruit aérien		Bruit cumulé	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%	Nb	%
A moins de 50 dB(A)	3500	75%	4600	100%	4600	98%	4600	100%	3400	74%
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	1000	22%	0	0%	100	1%	0	0%	1000	21%
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	200	4%	0	0%	0	1%	0	0%	200	5%
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
A plus de 70 dB(A)	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%

## SYNTHESE DES CLASSES D'EXPOSITION AU BRUIT DES ETABLISSEMENTS SENSIBLES

Commune : Vouneuil sous Biard  
Etablissements sensibles : 5  
Nombre d'établissements sensibles exposés au bruit

## SITUATION DE REFERENCE

Classes d'exposition - Lden

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 55 dB(A)	0	0	0	3	2	5	3	2	5	3	2	5	0	0	0
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 70 dB(A) et 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 75 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Classes d'exposition - Ln

Etablissement exposé	Bruit routier			Bruit ferroviaire			Bruit industriel			Bruit aérien			Bruit cumulé		
	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total	Scolaire	Santé	Total
A moins de 50 dB(A)	1	1	2	3	2	5	3	2	5	3	2	5	1	1	2
Entre 50 dB(A) et 55 dB(A)	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3
Entre 55 dB(A) et 60 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 60 dB(A) et 65 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Entre 65 dB(A) et 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
A plus de 70 dB(A)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

## SYNTHESE DES DEPASSEMENTS DES VALEURS LIMITES

Commune : Vouneuil sous Biard  
Population : 4628  
Etablissements sensibles : 5

## Population et établissements sensibles exposés à des dépassements de valeurs limites

	Bruit routier	Bruit ferroviaire	Bruit industriel	Bruit aérien
Lden : Valeurs limites en dB(A)	68	73	71	55
Nb d'habitants	0	0	0	100
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	0
Nb d'établissements de santé	0	0	0	0

	62	65	60	X
Ln : Valeurs limites en dB(A)	62	65	60	X
Nb d'habitants	0	0	0	x
Nb d'établissements d'enseignement	0	0	0	x
Nb d'établissements de santé	0	0	0	x